

Coordination pour la défense du rail et de l'inter-modalité
en Comminges/Barousse (CDRIC)

Modernisation de la ligne SNCF Montrejeau-Luchon

Contribution de CDRIC au comité de pilotage du 1er décembre à Montréjeau

Après les Etats Généraux du rail, nous nous sommes félicités de l'engagement du Conseil Régional et de sa Présidente pour la construction d'un service public ferroviaire régional et la réaffirmation de la réouverture de la ligne Montréjeau-Luchon, projet majeur pour nos vallées.

Pour ce premier comité de pilotage, nous voulons dans un **esprit de partenariat** transmettre nos questions et propositions, en débattre et échanger sérieusement sur l'option d'un mode de traction non polluant :

1) **sur l'étude préliminaire en cours** :

> quel est le **coût prévisionnel** des travaux selon les 2 options qu'il est convenu d'étudier :

>> avec pose d'une caténaire moderne (seule solution non polluante et permettant le train direct Paris Comminges sans changement)

>> sans pose d'une nouvelle caténaire (solution polluante et qui risque fort d'interdire la liaison Paris-Luchon sans changement) ?

> quel est le programme précis des travaux permettant le **croisement de trains à Marignac et le stationnement de trains** (hors voie de circulation) dans les gares de Marignac et de Luchon?

> quel est le programme des travaux nécessaires au rétablissement du **transport de marchandises** (quais et voies d'embarquement de marchandises à Marignac, à Loures et à Luchon) ?

> est-ce que le programme de travaux permet la réalisation future d'**installations terminales embranchées (ITE)** indispensables notamment pour les Eaux de Luchon?

2) **sur le financement, notamment par l'Etat et la SNCF, du remplacement de la caténaire** : quel est le montant des crédits qu'il faut mobiliser?

De nombreux élus, conseils municipaux sont intervenus dans ce sens dont le député du Comminges Joel Aviragnet qui a posé le 31 octobre une question écrite au gouvernement sur ce point.

Nous insistons sur le recul écologique que constituerait le recours à la traction diesel pour une ligne électrifiée depuis 1923.

Le choix du scénario diesel entre Montréjeau et Luchon, résultat de l'insuffisante implication de l'Etat et de SNCF Réseau, nous ramènera à une dépendance

énergétique qui nous semble contraire à l'esprit de la loi du 27 août 2015 relative à la transition énergétique et aux récents engagements de l'Etat, de la SNCF et de la Région.

Nous ne pouvons imaginer que ces autorités viennent inaugurer en 2020 une ligne SNCF fonctionnant au diesel.

Nous proposons que le comité de pilotage alerte l'Etat et la SNCF pour obtenir qu'ils financent la pose d'une nouvelle caténaire moderne.

3) Nous proposons au comité de pilotage de réaffirmer à nouveau la nécessité de rétablir le **train de nuit direct Paris- Gourdan- Luchon**, outil essentiel pour nos vallées et de saisir l'Etat de cette question.

4) Nous souhaitons que soit actualisé le **calendrier de l'opération** avec l'ambition de réduire les délais des études APRO et PRO et de la phase REA.

5) Nous souhaitons que soit actualisé le **plan de financement des travaux**

6) Nous proposons au comité de pilotage qu'il se positionne pour que soit sérieusement étudiée l'alternative que peut constituer la **filière hydrogène pour le ferroviaire** et la réalisation du train Coradia iLint, premier train régional alimenté par une pile à combustible. Ce train d'avenir répond aux exigences de la transition énergétique et écologique.

Est-il adapté au transport de marchandises? Permet-il le rétablissement du train de nuit Paris-Luchon (nécessité de disposer d'une locomotive à hydrogène à Gourdan Polignan)? Quelles en sont les implications financières?

7) Nous proposons que soit engagée des maintenant par le comité de pilotage la **réflexion sur la structuration du service de transports** dans le Haut-Comminges et la Barousse (correspondances avec les bus à Loures, Marignac, Luchon / accessibilité des gares et des trains, etc..), comme nous en avons fait la proposition aux 2 communautés de communes concernées.

8) Nous proposons que les Commingeois et les Baroussais soient **tenus informés des avancées de l'opération** par des informations larges et complètes à publier sur les sites internet de l'Etat, de la SNCF et de la Région.

Le Conseil d'administration de CDRIC, le 27 novembre 2017

[L'association CDRIC a pour objet la défense des usagers de la ligne Montréjeau-Luchon et la promotion de l'intermodalité. En 1 an d'existence l'association compte 140 adhérents domiciliés dans différents départements. C' est le signe de l'intérêt porté par les habitants, résidents et vacanciers de ce territoire pour notre axe ferroviaire exprimant le besoin du retour des TER et du train de nuit à Luchon / site internet : <http://cdric.info/>]